

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 00082

Numéro SIREN : 880 349 444

Nom ou dénomination : 17 SPORT

Ce dépôt a été enregistré le 18/10/2022 sous le numéro de dépôt 45736

## 17 SPORT

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros  
Siège social : 42 rue des Tilleuls – 92100 Boulogne-Billancourt  
880 349 444 RCS Nanterre

### PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIÉS EN DATE DU 13 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux,

Le 13 octobre,

#### Les soussignés :

- **Monsieur Neill DUFFY**, né le 9 juin 1964 à Harare (Zimbabwe), de nationalité irlandaise, demeurant 3, Square Raynouard, 75016 Paris ; et
- **Monsieur Fabien PAGET**, né le 26 décembre 1983 à Dijon (21), de nationalité française, demeurant 19, Rond-Point André Malraux, 92100 Boulogne-Billancourt,

Ensemble les « **Associés** », détenant l'intégralité des parts composant le capital social de la société 17 SPORT, société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros, ayant son siège social situé 42, rue des Tilleuls, 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification unique 880 349 444 (la **Société**).

#### Après avoir préalablement rappelé que :

- A la date des présentes, MOLWENI LLC a démissionné de ses fonctions de Président de la Société, prenant effet à compter de la constatation de la démission par la collectivité des associés de la Société.
- Les Associés envisagent de nommer MOLWENI FRANCE, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.000 euros, ayant son siège social situé 42, rue des Tilleuls, 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification unique 920 289 295, en qualité de Président de la Société.

#### Après avoir pris connaissance des documents suivants :

- Un exemplaire des derniers statuts de la Société à jour ;
- La lettre de démission de Monsieur Neill DUFFY de ses fonctions de Président de la Société ; et
- Plus généralement, les documents sur lesquels a porté le droit d'information des Associés de la Société, tel que défini par les dispositions légales et réglementaires et/ou statutaires applicables.

Les Associés confirment que l'ensemble des documents et renseignements prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires applicables ont été communiqués ou qu'ils ont été tenus à leur disposition préalablement aux présentes, et ce pendant une période suffisante pour leur permettre d'en prendre connaissance, les étudier et prendre conseil. Ils déclarent par ailleurs qu'il a été fait droit à leurs demandes et qu'ils s'estiment suffisamment informés dans le cadre de l'adoption des présentes décisions.

**Ceci ayant été rappelé, les Associés ont pris les décisions suivantes par acte sous seing privé, conformément à l'article 20.4 des statuts de la Société :**

1. Constatation de la démission de MOLWENI LLC de ses fonctions de Président de la Société – Nomination de MOLWENI FRANCE en qualité de Président de la Société, détermination de ses pouvoirs et de sa rémunération ; et
2. Pouvoir pour l'accomplissement des formalités légales.

### **PREMIÈRE DÉCISION**

Les Associés, connaissance prise de la lettre de démission de MOLWENI LLC de ses fonctions de Président de la Société, prenant effet à compter de la constatation des démissions par la collectivité des associés de la Société,

Constatent et prennent acte de la démission de MOLWENI LLC de ses fonctions de Président de la Société,

Décident de nommer en qualité de Président de la Société à compter de ce jour, conformément aux stipulations de l'article 16-1 des statuts de la Société, en remplacement de MOLWENI LLC démissionnaire et pour une durée indéterminée :

- **MOLWENI FRANCE**, société à responsabilité limitée à associé unique au capital de 1.000 euros, ayant son siège social situé 42, rue des Tilleuls, 92100 Boulogne-Billancourt, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro d'identification unique 920 289 295.

Le Président est investi des pouvoirs les plus étendus pour au nom de la Société dans la limite de l'objet social et sous réserve des pouvoirs que la loi et les statuts de la Société attribuent expressément à la collectivité des associés.

Les Associés décident d'attribuer à MOLWENI FRANCE, en sa qualité de Président de la Société, une rémunération forfaitaire mensuelle de dix mille euros (10.000 €) hors taxe.

En outre, MOLWENI LLC pourra obtenir de la Société le remboursement de l'ensemble des frais notamment de déplacement et de représentation raisonnablement encourus dans le cadre de l'exercice de ses fonctions, sur présentation des justificatifs adéquats.

### **DEUXIÈME DÉCISION**

Les Associés donnent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal des présentes décisions à l'effet d'effectuer toutes déclarations et accomplir toutes formalités notamment d'enregistrement, de dépôt, de publicité et/ou autres.

\*\*\*

De tout ce que dessus, il a été dressé le procès-verbal qui a été signé par les Associés de la Société.

---

Monsieur Neill DUFFY

---

Monsieur Fabien PAGET